

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Jeudi 20 Décembre 2018 à 18h00

Etaient présents : Mr BLONDEL, Mme RODRIGUEZ, Mr MALO, Mr DECULTOT, Mr LECAVELIER DES ETANGS, Mme MARTIN, Mr DUTOT, Mr BOURHIS, Mr LACHEVRE Mme GALLAIS, Mme ROBIN, Mr AUBLE

Absentes excusées : Mmes TOLLEMER et DEMARE

Absente non excusée : Mme DURECU

Mme MARTIN M. a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

♦ Zone d'activité :

- Demande d'un acquéreur pour acheter un terrain d'une surface d'environ 1 ha 50 a 00, une partie : 5 000 m² constructible pour implanter un bâtiment de stockage et 10 000 m² pour une réserve. Avis du conseil
- Fixation du prix de vente

♦ Décisions modificatives :

- Budget annexe

♦ Aides :

- Hugo Saillard
- Pigeonnier Mr Dutot

♦ Résidence SENIORS :

- Compte rendu de l'enquête et de la réunion du COPIL

♦ Questions diverses

Le compte rendu de la réunion du 26 novembre 2018 n'a pas fait l'objet de remarques est adopté.

Informations :

- Courrier de Seine Numérique concernant la fibre optique « vos administrés pourront disposer d'une offre d'accès à internet à Très Haut Débit en 2021 »
- L'aire de jeux est terminée, les enfants pourront occuper cette aire dès maintenant, elle sera ouverte hors temps scolaire à tous les enfants.

♦ Zone d'activité :

Vente sur la zone d'activité Route de Fécamp. La Commune est propriétaire de 4ha60a00 sur la zone, 5000m² sont constructibles, le reste est classé en zone agricole et pourrait être classé en zone constructible avec le PLUI. La communauté réalise une étude de requalification de la zone qui porte sur la Départementale et également sur la zone existante, l'étude a été menée aussi sur l'extension de cette zone et également sur un terrain situé sur la Commune de Goderville. Une rencontre a eu lieu le 6 octobre à la demande du Président de la Communauté qui souhaitait connaître le coût de ce terrain pour choisir entre les 2 zones.

Un courrier d'un particulier exerçant une activité sur la zone est intéressé à acquérir 1ha40a00 et souhaite savoir si la Commune est prête à vendre et à quel prix.

Après discussion sur l'intérêt à acheter un terrain non constructible, pourquoi une telle surface, le Conseil Municipal décide de vendre et retient pour le calcul du prix les mêmes critères définis pour la vente à la Communauté à savoir terrain constructible 30 €/m², terrain pouvant devenir constructible 15 €/m², terrain pouvant devenir constructible mais impacté par des vides 7€50 /m² soit un total de 237.320€.

Une discussion s'engage sur une telle surface pour faire quoi, nous avons une opportunité à vendre, la personne n'est pas tenue de nous informer de l'utilisation du terrain. M. DECULTOT indique que vendre une surface aussi grande est néfaste pour l'agriculture qu'il faut vendre uniquement ce qui est nécessaire à son activité. Il est indiqué que la Communauté aura la possibilité d'exercer son droit de préemption. Après vote, le Conseil Municipal décide de proposer la vente de la parcelle aux conditions décrites ci-dessus, 9 pour, 2 abstentions (Messieurs MALO et LECAVELIER DES ETANGS) et 1 contre (M. DECULTOT).

◆ **Décisions modificatives :**

Budget annexe Clos de la Chaussée, une somme de 2.775 € nécessite d'être ajoutée à l'article 6045.

◆ **Aides aux jeunes :**

Après avoir défini certains critères dont l'âge, la participation en équipe de France, il est décidé d'attribuer à 2 jeunes de Bretteville Vinciane GODARD et Hugo SAILLARD, une aide de 1.000 €.

◆ **Aides au Patrimoine**

A Bretteville, il existe encore deux pigeonniers datant des années 1600 qui font partie du patrimoine « ce qui est considéré comme l'héritage commun ». Actuellement la charpente et la toiture du pigeonnier de la ferme du Mahiel sont en cours de rénovation permettant de maintenir ce pigeonnier pendant de longues années, une aide de 1000 € a été attribuée, une reconnaissance à la sauvegarde du patrimoine plus qu'une aide financière.

◆ **Modification des statuts de la Communauté de Communes :**

Après lecture des statuts, le Conseil Municipal délibère favorablement à ces modifications.

◆ **Travaux :**

L'enfouissement des réseaux électrique, télécom, éclairage public, pose de 5 lampadaires à la Place Tous Vents, ainsi que l'enfouissement de ce lotissement au carrefour de la route du stade du réseau télécom, coût total 78.783 € dont 27.272 € à la charge de la Commune. Les travaux commenceront courant janvier 2019.

◆ **Résidence SENIORS :**

Après la réunion publique du 13 décembre où les seniors se sont exprimés sur leurs souhaits, un programme a été établi par l'Assistant au Maître d'Ouvrage et remis à l'architecte qui présentera un avant-projet le 25 janvier 2019.

Fin de la réunion à 19h00.

BLONDEL André-Pierre

MALO Philippe

DUTOT Pierre

ROBIN Carole

GALLAIS Béatrice

LACHEVRE Alain

BOURHIS Alain

MARTIN Muriel

RODRIGUEZ Dominique

DECULTOT Antoine

LECAVELIER Raphaël

AUBLE Jacques

Absentes excusées : Mmes TOLLEMER et DEMARE

Absente non excusée : Mme DURECU